

ד"ס

LEKHA DODI

NUMÉRO 646 - PARACHAT "CHOFTIM"

"LA BEAUTE ET LA VERITE DE LA TORA,
POUR LA GLOIRE DE L'ETERNEL"

« les 7 portes »

Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Paracha de Choftim s'adresse principalement aux juges, ils jugeront le peuple selon la Justice de la Torah : « Tu ne détourneras pas le droit. Tu n'auras pas d'égard pour la personne. Tu n'accepteras pas de cadeau corrompeur car la corruption aveugle les yeux des sages et fausse les paroles des justes. Tsédèk, tsédèk, tirdof, la justice c'est la justice que tu poursuivras ».

Il paraît surprenant que la Paracha Choftim (16-18) s'adresse à chaque individu au singulier, comme il est dit (Devarim 16-18) : « Tu établiras des juges et des officiers dans toutes les portes que D... te donne ». Or, logiquement, la nomination des juges passe par un comité de sages qui valident la compétence du préposé et, par conséquent, il n'est pas de l'autorité d'un individu de désigner les juges et les officiers ?

La Mitsvah consistant à placer des CHOFTIM et des CHOTERIM, c'est-à-dire des juges et des officiers à l'entrée de toutes tes portes au singulier, fait allusion aux 7 portes par lesquelles l'homme fait rentrer « les éléments » à l'intérieur de son corps et de son âme.

Les 7 portes du corps sont : les deux oreilles, les deux yeux, les deux narines et la bouche. Chacune de ces portes merveilleuses, indispensables à la vie de l'homme peut aussi laisser s'infiltrer des intrus dangereux pour la santé physique, morale et spirituelle ; de là l'importance pour chacun de fixer des « juges » et des « officiers » de la Torah pour contrôler ce qui rentre et ce qui sort. La Torah attribue à l'homme le titre de juge et d'officier de ne pas se laisser séduire par des cadeaux corrompeurs à lui dévaluer d'accepter ou de refuser l'entrée et la sortie des « éléments » impropres.

LES OREILLES sont une machine fantastique par laquelle l'homme écoute de beaux enseignements pour se construire mais il se doit de fermer les portes pour éviter d'écouter le LACHON ARAH .

LES YEUX, la vue c'est la vie, ils permettent de voir les

belles choses, admirer la nature l'œuvre d'Hashem. Mais attention voir des horreurs destructrices conduisent à la mort spirituelle, h'as véchalom ! L'œil est un appareil sophistiqué, vital, comme il est dit : regarde avec tes yeux la bénédiction et la malédiction, et CHOISIS la bénédiction pour vivre heureux. LES NARINES sont un détecteur d'une importance vitale. Le sens de l'odorat, très sensible, procure le plaisir d'une odeur agréable qui se dégage d'un bon mets ou d'une fleur. L'odorat avertit l'homme d'un danger menaçant, par exemple l'odeur du gaz ou du brûlé.

LA BOUCHE c'est la grande porte fermée à double sécurité que sont les lèvres et les dents. Rien ne passe si les lèvres ne s'ouvrent pas, et les dents sont là pour ralentir la rentrée des aliments, les broyer, les mouliner et rejeter ce qui est immangeable. La nourriture est accueillie dans un palais royal, où règne la langue qui sélectionne le bon du mauvais. Par cette grande porte exceptionnelle, il peut sortir des douceurs, des paroles de Torah, d'amour et d'affection, de remerciements à HACHEM pour tous ses bienfaits.

Mais de cette porte peut jaillir des flammes de feu, les flammes d'un volcan mortel.

Combien il est indispensable d'établir des « juges » et des « officiers » pour contrôler sa bouche et sa langue. N'oublions pas de fixer, une Mezouza protectrice dans le cadre de l'entrée de ses 7 portes pour s'assurer que tout est conforme pour notre santé physique, morale et spirituelle.

HORAIRES CHABAT KODECH – NICE

Vendredi 9 septembre/6 eloul :

Allumage et entrée de Chabat : 19h45,

Chékiâ (coucher du soleil) : 20h04

Samedi 10 septembre/7 eloul : Fin du Chémâ : 9h37,

Sortie de Chabat : 20h32, Rabénou Tam : 21h06

Le parfum du mois de Eloul se fait sentir, nous sommes plus qu'à quelques semaines des grands jours de roch achana et yom kipour. Ces jours qui vont marquer le programme de l'année à venir. Pour mettre toutes les chances de son côté nous prions et davantage avec l'arrivée des "sélih'ot" ! La coutume diffère entre le rite séfarade et achkénaze ; effectivement pour le premier c'est depuis le début du mois de eloul que les sélih'ot sont récitées tous les matins avant la prière du matin, alors que pour le second c'est une semaine avant roch achana que les sélih'ot sont récitées. Le rite achkénaze veut cependant que le chofar soit sonné durant tout le mois de eloul. Pour les séfaradim la voix du mois de eloul c'est la mélodie des chants des sélih'ot ! Pour les achkénazim la voix c'est la mélodie du son du chofar. C'est un peu comme dans un gps où on peut choisir la voix qui nous guide. Tout le monde comprend bien qu'on ne peut rouler sans être dirigé. Où tu vas ? Cette grande question de la vie. Je vais là où je suis guidé ! Oui, mais, qui et comment tu es guidé...Chacun selon son rite doit vivre le mois de eloul différemment que les autres mois de l'année. Nous saisissons l'enjeu des grands jours qui arrivent et on ne peut y accéder sans une préparation adéquate. Les Sages dans leur grande sagesse nous invitent à goûter au mois de eloul afin que sa saveur soit marquée par la réalisation des souhaits de chacun. Celui qui ne sent pas le mois de eloul et son message il passe à côté d'un des plus grands cadeaux que nous octroie D'IEU : bénéficié de sa grande miséricorde.

Justement qu'est-ce que la miséricorde divine ? C'est bien là un grand sujet qui nécessite une étude élargie ; toutefois qui n'attend pas cette dite miséricorde ? Qui ne l'espère pas ? Les aléas de la vie de nous laisse pas insensible pour croire qu'on peut s'en sortir sans l'aide de D'IEU. Quel que soit le degré de notre pratique de la Tora et ses commandements, quel que soit le niveau de croyance en Un D'IEU unique, et je dirais même le plus grand des athées a l'espoir en une "vie meilleure" ou en tout cas à un "sort meilleur". Sans se tourner vers D'IEU par la prière et la

pratique, par la tsédaka et la téchouva, il résonne dans le for intérieur de tout être humain un écho qui lui dit " laisse tomber ta fierté – tourne toi vers quelque chose pour que ça aille mieux ". Malheureusement il existe deux phénomènes 1) ceux qui se tournent vers de la poudre blanche pour vivre l'espoir... 2) ceux qui attendent d'aller mal au point où les médecins ne leur laissent plus que quelques mois de vie, alors vite ils se tournent vers SOS RAV pour être béni. Et il y a les têtus farouches qui même face au mur ils continuent d'y foncer. Chacun choisira sa voie, et quelle que soit la voie choisie ce que je veux ici mettre en relief c'est cette petite voix que seul l'individu l'entend qui le pousse vers un horizon miséricordieux ! C'est la voix de la voie, l'écho qui nous invite à tourner à droite ou à gauche mais de ne pas s'entêter vers un horizon catastrophique... En simple : qui ne rêve pas d'une vie meilleure ?! Qui n'implore pas la miséricorde, sans vraiment savoir ce qu'est cette miséricorde ?! Qui n'entend pas quelque part "faut que quelque change dans ma vie" ?!

Pour nous aider dans cet exercice j'ai choisi de partager avec vous un enseignement fabuleux du Talmud tiré du traité Bérah'ot 55A : « Rav Yéhouda au nom de Rav dit, il y a trois choses pour lesquelles l'homme doit implorer la miséricorde divine pour qu'elles se manifestent 1) un bon gouverneur, 2) une bonne année, 3) un bon rêve ». La guémara va appuyer cet enseignement sur des verstes.

Le Maharcha explique qu'il convient de prier sur ces trois choses en début d'année, le jour de roch achana. Puisqu'en ce jour de roch achana nous prions sur le règne de D'IEU cela a automatiquement un impact sur le choix de la personne qui nous gouvernera dans ce bas monde, puisque le règne des hommes est à l'image du règne divin. De même il faut implorer la miséricorde divine sur les rêves, puisque le rêve rêvé en ce jour de roch achana est vrai.

Le Kédoucha Oubrah'a propose une autre explication : de toute évidence il faut implorer la miséricorde divine sur tous les éléments de la vie,

toutefois ces trois éléments sont différents des autres car si tout est fixé à roch achana ces trois choses ne sont pas déterminés en ce jour, tout au long de l'année D'IEU peut les faire pencher dans un sens ou dans un autre ! Le Tslah' suit cette idée et rajoute que même si elles seraient fixées à roch achana il faut prier pour qu'elles ne nous échappent pas au courant de l'année ! C'est donc toute l'année qu'il faut prier sur ces trois éléments, affirme le Tossfot Haroch.

plusieurs points de réflexion montent en mon esprit au vu de ce qui est écrit là, que je formulerais ainsi :

Le roi, l'année et le rêve sont trois points fondamentaux dans la vie de l'homme. Nul être ne vie sans gouverneur, qu'il soit représenté par l'homme d'état, où le patron là où on travaille, ou dans son foyer l'homme veut être "le" gouverneur. On n'aime pas obligatoirement que notre vie soit guidée par "quelqu'un" d'autre, mais qu'on le veuille ou non c'est une réalité il y a "quelque chose" qui gouverne ma vie...

La bonne année, nul besoin d'expliquer cet élément...

Le bon rêve, à prendre au premier degré, bien dormir et ne pas se lever en sueur à cause d'un cauchemar. La réussite de la journée dépend de la nuit passée. Mais on peut le lire également au deuxième degré, faire de beaux rêves, avoir de bonnes perspectives, des bons projets.

Gouverner, rêver c'est passer une bonne année ; et, même si les choses sont fixées favorablement à roch achana il faut prier pour ne pas les perdre au courant de l'année.

C'est un peu cela l'enjeu de la miséricorde, prendre conscience qu'il y a des choses qui nous échappent et qu'on ne possède pas les moyens de ne pas tout gouverner. On peut avoir des grands projets mais si on ne gouverne pas on ne peut rien faire. D'autres gouvernent mais n'ont aucun rêve. Conjuguer gouvernance et rêve pour qu'elles se maintiennent toute l'année c'est l'exercice de la miséricorde, appelée bien souvent par "une petite voix qui s'efforce de nous guider vers la bonne voie".

Parachat Choftim

brah'a sur la téchouva

Un jeune homme bien élané dans sa téchouva (retour vers la Tora) demanda un jour au Gaon Rav Zilberstein chalita : je suis tellement heureux d'avoir connu le chemin de la téchouva je voudrais réciter une brah'a ? Le Rav lui répondit qu'il n'y a pas de bénédiction sur la téchouva car elle dépend de l'exercice du cœur "dévérim chébalev", les Sages n'ont pas institué de bénédiction sur les choses qui sont liées à la pensée, tel que nous voyons à propos du h'amtes, on ne récite pas de bénédiction sur l'annulation du h'amets mais sur la destruction du h'amets qui est une action. Le jeune homme n'a pas été satisfait de cette réponse, le Rav lui conseilla alors de penser avec une intention particulière dans la brah'a de "hachivénou" de la âmida. Mais la question persiste ! (*Alénou Léchabéah' page 454*).

juste, jusqu'au bout

Un homme s'est présenté chez le Gaon et Tsadik Rav Israël Salanter et lui raconte qu'untel a blessé son honneur et lui a causé beaucoup de torts sans motif valable. L'homme poursuit son récit et dit au Rav qu'à son tour il ne resterait pas indifférent et vengerait son honneur. Il attend un conseil de la part du Rav.

Le Rav, dans sa grande sagesse, lui dit : je ne vais pas analyser si tu as raison ou non, et même si tu as raison est-ce qu'il faut rendre la pareille ou se taire, là n'est pas ta question, alors je te conseille une chose si tu as raison garde toi d'avoir raison jusqu'au bout ! L'homme ne compris pas la réponse du Rav, le Rav lui expliqua : notre paracha se répète dans la formule "tsedek tsedek tirdof"- "la justice, la justice, poursuis. Pourquoi formuler le devoir de la justice de cette façon ? Pour nous dire que même lorsqu'on poursuit la justice il faut rester juste, il ne faut pas attribuer à l'autre un sort qui déborderait la justice. Tu veux réagir, réagis avec justice sinon à son tour l'autre sera une victime qui ne se laissera pas faire et réagira mal, et à ton tour tu réagiras à nouveau etc, la chose n'a pas de fin et les discordes sans fin sont des drames dévastateurs dans les foyers, les communautés ! (*Mayan Hachavoua page 372*)

la main

Lorsque le condamné est puni par le tribunal, la Tora dit « la main des témoins sera la première pour le frapper » (17-7), cela veut dire que les témoins jouent également le rôle de bourreau ! Vous avez vu une personne commettre une faute grave il vous revient d'être ceux qui vont l'exécuter...

Rabi H'ayim (frère du Maharal) explique : C'est la raison pour laquelle lorsque nous nous confessons et récitons le vidouy nous donnons des petits coups sur le cœur ; car, la main c'est elle qui signe le cahier des fautes de l'homme.

Il explique encore que ces petits coups sont donnés sur le cœur, comme pour dire c'est à cause du cœur qui stimule le désir et les envies que l'homme faute.

Rabi H'ayim fait encore remarquer que lorsque la main frappe le cœur, elle est fermée et elle forme un poing, pourquoi ? Parce que par le biais de la tsédaka l'homme peut se libérer de toutes ses fautes, or bien souvent la main est fermée de donner la tsédaka ; c'est bel et bien la première chose à corriger. (*Oumatok Haor* page 241).

la mesure cachée

la fin de notre paracha (chapitre 21) traite d'un sujet quelque peu surprenant appelé "egla aroufa" ; en simple il s'agit d'un cadavre qu'on a trouvé entre deux villes et on ignore d'où vient le meurtrier, alors le grand tribunal (verset 2 et Rachi) sortira et mesurera la distance qu'il y a entre les deux villes et le mort, la ville la plus proche devra sacrifier une génisse... !

On peut s'étonner de voir que la Tora exige que la plus grande autorité du peuple juif doive descendre dans la rue pour mesurer la distance entre deux villes et un cadavre ?, s'exclame le Gaon Rav Wozner zal, est-ce le rôle qui leur est réservé ? ne pouvait-on pas faire cet exercice par des experts ou toute autre personne ?

La mission du grand tribunal n'est pas de mesurer géographiquement et de mener une enquête policière !, bien évidemment, la Tora invite le grand tribunal à mesurer quelque chose de bien plus profond dont seule la plus grande autorité est en mesure de faire. Il s'agit là de mesurer la qualité spirituelle des habitants de la ville qui serait à même de laisser grandir en son sein un meurtrier qui tuerait et se sauverait laissant un cadavre dans les champs. Pour trouver le lâche assassin et les motivations qui l'ont conduit à un tel comportement il faut user de l'inspiration divine à laquelle seul le grand tribunal est avisé (*Drachot Chevet Halévi* volume 1 page 256).

Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de
Madame Rosa bat Léa Vémordéh'aï Zaffran zal
Madame Baya bat Oraïda véyitro Lellouche zal
Madame Reine bat Louise Lellouche zal

Le lekha Dodi est dédié à la
mémoire de
Monsieur Yaacov ben
Haim Moché Naon zal

Rav Yona Ghertman et la communauté de Cagnes sur Mer vous informent d'une conférence qui se tiendra si D' veut au centre communautaire le lundi 12 septembre à 20h45 par Rav Imanouel Mergui sur le thème « l'aventure de la téchouva »

La Yéchiva souhaite un grand
Mazal Tov à
Rav Ouriel et Flora Lousqui
à l'occasion de la naissance de leur
fille *Sara*

la Yéchiva souhaite un grand
Mazal Tov à
Ilan et Routy Cohen
à l'occasion de la naissance de
leur fille *Eden*

la Yéchiva souhaite un grand
Mazal Tov à
Jonathan et Virginie Boccara à
l'occasion de la naissance de leur
fils
Elazar-Ménah'em-Rafael